



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**(N°0.0.0.0.0.8.../AONO/MINEE/CIPM/2025 DU 20.FEV.2025.**

**POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE ET ECLAIRAGE PUBLIC PAR  
LAMPADAIRES ELECTRIQUES DE LA LOCALITE DE MBEKA'A, CHUTE DE LA LOBE,  
DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI 1<sup>ER</sup>, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD,  
EN PROCEDURE D'URGENCE.**

**1. Objet de l'Appel d'Offres**

Dans le cadre du Programme d'appui au Redressement du Secteur de l'Électricité (PARSEC), le Ministre de l'Eau et de l'Énergie lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'électrification rurale et éclairage public par lampadaires électriques de la localité de Mbeka'a, chute de la Lobe, dans l'arrondissement de Kribi 1er, Département de l'Océan, Région du Sud, en procédure d'urgence.

**2. Consistance des travaux**

La consistance des prestations, objet du présent Appel d'Offres est répartie ainsi qu'il suit :

- Les travaux préliminaires ;
- La fourniture des lampadaires pour éclairage public ;
- Les prestations diverses.

**3. Tranches/Allotissement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres se feront en un (01) lot unique.

**4. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :  
**Vingt-cinq millions quatre cent quinze mille (25 415 000) Fcfa.**

**5. Délai prévisionnel d'exécution**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

**6. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des études, de la fourniture et de la construction des ouvrages électriques de distribution. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

**7. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par BIP MINEE (appui budgétaire de la BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT) de l'exercice 2025, sur la ligne d'imputation budgétaire N° 59 32 137 01 330002 524112.

## **8. Mode de soumission**

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est exclusivement *en ligne*.

## **9. Cautionnement de soumission**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission timbré au tarif en vigueur, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO d'un montant de : **cinq cent huit mille (508 000) Fcfa**, assortie du récépissé de consignation (CDEC) et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

*L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.* Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

## **10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Ministère de l'Eau et de l'Energie, aux heures et jours ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses [www.coleps.cm](http://www.coleps.cm) ou [www.amep.cm](http://www.amep.cm) ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Ministère de l'Eau et de l'Energie.

## **11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

La version physique du dossier peut être obtenue au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°03T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 1 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA, payable au Trésor Public.

*Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).*

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

## **12. Remise des offres**

La soumission étant en ligne, l'offre rédigée en français ou en anglais, devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 25 Mars 2025 à 14 heures précises. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous

pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

### Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

### 13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- les plis comportant des numéros d'examens identifiés dans le PPAO ou offerts uniquement en copies

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

### 14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 25 MARS 2025 à 15 heures par la Commission de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie à Yaoundé –Mvog Ada, nouveau bâtiment annexe.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de

moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

## 15. Critères d'évaluation

### 15.1 Critères éliminatoires

- l'absence ou non-conformité du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis;
- l'absence ou non-conformité d'une copie du récépissé de consignation délivré par la CDEC ;
- la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- non-respect du format de fichier des offres ;
- absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS ;
- fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- note technique inférieure à 80% de Oui ;
- absence de la capacité financière supérieure ou égale à :  
cinq millions quatre-vingt-trois mille  
(5 083 000) Fcfa ;
- l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- CCAP et CCTP paraphés sur chaque page et signés assortis de la mention « lu et approuvé ».

### 15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- la qualification et l'expérience du personnel
- les moyens logistiques
- la méthodologie
- le plan QHSE
- la visite de site

**NB :** Ces critères sont détaillés à l'article 6.1 du RPAO

## 16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante *en incluant le cas échéant les remises proposées.*

**17. Nombre maximum de lots :**

Non Applicable (lot unique).

**18. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) *jours* à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

**19. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit au Service des Marchés Publics du MINEE Tél : 222 23 00 13 ou à la Direction de l'Électricité du MINEE B.P 70 Yaoundé, Tél. 222 22 61 83 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

**20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques**

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro ..... ou le Maître d'Ouvrage au numéro 222 23 00 13.

**Copies :**

- MINMAP ;
- ARMP
- CIPM
- DAG
- AFFICHAGE

Yaoundé, le 20 FEV 2025

Le Ministre de l'Eau et de l'Énergie



*Eloundou Essomba Gaston*

000.0.0.0.0.8....AONO/MINEE/CIPM/2025 OF...2.0.FEV..2025...

## 8. Submission method

The submission method chosen for this invitation to tender is exclusively *online*.

## 9. Bid bond

Each bidder must enclose to his administrative documents a duly stamped bid bond paid in full, issued by a body or financial institution approved by the Minister of Finance to issue bonds in the field of public contracts, the list of which appears in Document 14 of the Tender File, amounting to: five hundred and eight thousand (508,000) CFA francs, together with the deposit receipt (CDEC) and valid for up to thirty (30) days beyond the initial date of validity of the bids.

*The absence of a bid bond issued by a first-class bank or a first-class financial institution authorised by the Ministry of Finance to issue bonds for public contracts will result in the outright rejection of the tender.* A bid bond produced but which has no connection with the tender is considered to be missing. A bid bond presented by a bidder during the tender opening session shall be considered inadmissible.

## 10. Consultation of the Tender File

The physical file may be consulted free of charge at the offices of the Ministry of Water and Energy, during working hours at the Department of General Affairs, Public Contracts Service, 3rd Floor of the Ministerial Building No. 1, Room 3T12, P.O. Box: 70 Yaounde, Tel.: 222 23 00 13, as soon as this notice is published. It can also be consulted online on the platform COLEPS at <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm> or ARMP's website ([www.armacm.cm](http://www.armacm.cm)) or any other electronic means of communication indicated by the Ministry of Water and Energy.

## 11. Acquisition of the Tender File

The physical copy of the file can be obtained at the Ministry of Water and Energy, Department of General Affairs, Public Contracts Service, 3rd Floor of the Ministerial Building No. 1, Room 3T12, P.O. Box: 70 Yaounde, Tel.: 222 23 00 1 as soon as this notice is published, against presentation of a payment receipt of a non-refundable sum of twenty-five thousand (25,000) CFA francs, payable au Trésor Public.

*Upon withdrawal of the Tender File, the bidders must get registered with their full address (P.O. Box, Fax, e-mail address, telephone, etc.)*

An electronic version of the tender file can also be downloaded free of charge from the addresses indicated above. However, physical or electronic submission is subject to payment of the tender file purchase fee.

## 12. Submission of tenders

The tender being online, the bid, drawn up in French or English, must be sent by the bidder on the platform COLEPS no later than 2 p.m. on 25 APR 2025. A back-up copy of the tender recorded on a memory stick or CD/DVD must be sent in a sealed envelope with the clear and legible indication "back-up copy", in addition to the indication above, within the deadline.

## **File size and format**

For online submission, the maximum sizes of the documents that will transit on the platform and constitute the bidder's offer are as follows:

- 5 MB for the Administrative Offer;
- 15 MB for the Technical Offer
- 5 MB for the Financial Offer

The following formats shall be accepted:

- PDF format for documents containing text;
- JPEG for those containing images.

The applicant must use compression software to reduce the size of the files to be transmitted.

## **13. Admissibility of bids**

The administrative documents, the technical offer and the financial offer must be placed in separate envelopes and submitted in a sealed envelope.

The Contracting Authority will not accept the following:

- Envelopes bearing details of the bidder's identity;
- envelope submitted after the closing date and time;
- tenders that do not comply with the submission method.
- Tenders with no reference to the invitation to tender;
- Failure to respect the number of copies indicated in the Special Rules of the Invitation to Tender or *offer only in copies*

In conformity with the requirements of the Tender File, any incomplete bid shall be declared inadmissible. In particular, the absence of a bid bond issued by a body or financial institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds in the field of public contracts, or failure to comply with the model documents in the tender file, will result in the outright rejection of the bid without any appeal. A bid bond produced but which has no connection with the tender is considered to be missing. A bid bond presented by a bidder during the tender opening session shall be considered inadmissible.

## **14. Opening of bids**

The bids will be opened in a single phase on 25 April 2025 at 3 p.m. by the Tenders Board of the Ministry of Water and Energy in Yaoundé, Mvog Ada, new annex building.

Only bidders may attend this opening session or be represented by a single person of their choice, duly authorised, even if they are part of a consortium.

Under penalty of rejection, the required administrative documents must be submitted in originals or copies certified true by the issuing service or a competent administrative authority in accordance with the provisions of the Special Regulations of the Invitation to Tender. The documents must be

less than three (3) months old or must have been established after the date of signature of the invitation to tender

If any document in the administrative file is missing or does not comply with the requirements when the bids are opened, the bid will be rejected after a period of 48 hours allowed by the Board.

## 15. Evaluation criteria

### 15.1 Eliminary Criteria

- Absence or non-conformity of the bid bond when the bids are opened;
- Absence or non-conformity of a copy of the deposit receipt issued by the CDEC;
- failure to produce, after a period of 48 hours following the opening of bids, a document in the administrative file deemed to be non-compliant or missing when the bids were opened (with the exception of the bid bond);
- failure to comply with the tender file format;
- Absence of the backup copy in the event of a malfunction of the COLEPS platform;
- False declarations, fraudulent practices or falsified documents;
- Technical score below 80% of Yes;
- Lack of financial capacity greater than or equal to five million eighty-three thousand CFA F (5,083,000);
- Absence of a sworn statement that no works have been abandoned in the last three years;
- Omission of a quantified unit price in the financial bid;
- Omission of an element in the financial bid (tender, unit price list, Bill of quantities);
- Absence of a dated and signed integrity charter
- Absence of a dated and signed Declaration of Commitment to comply with the social clauses
- SAC and STC initialled on each page and signed with the mention "read and approved").

### 15.2. Essential Criteria

The essential criteria for the qualification of bidders will relate, by way of indication, to:

- the presentation of the offer;
- the bidder's references;
- the qualification and experience of the staff
- the logistical resources
- the methodology
- the QHSE plan
- the site visit

**NB:** These criteria are detailed in article 6.1 of the Special Rules of the Invitation to Tender

## 16. Award

The Contracting Authority shall award the contract to the bidder who has submitted a bid that meets the required technical and financial qualification criteria and whose bid is assessed as the lowest, including, where applicable, the proposed discounts.

## 17. Maximum number of lots:

Not applicable (single lot).

#### 18. Validity of bids

Bidders remain bound by their tender for ninety (90) days from the initial deadline for submission of tenders.

#### 19. Additional information

Additional information may be obtained during working hours at MINEE's Public Contracts Service, Tel.: 222 23 00 13 or at the MINEE Electricity Department P.O. Box: 70 Yaoundé, Tel. 222 22 61 83 or online on the COLEPS platform at <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>.

#### 20. Fight against corruption and malpractice

To report corrupt practices or acts of malpractice, please call CONAC on 1517, the Public Contracts Authority (MINMAP) (SMS or call) on: (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, ARMP on ..... or the Contracting Authority on 222 23 00 13.

#### Copies:

- MINMAP;
- ARMP;
- CIPM
- DAG
- NOTICE BOARD

Yaounde, on 20 FEB 2025

The Minister of Water and Energy



*Eloundou Essomba Gaston*